



**PRÉFÈTE  
D'INDRE-  
ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tours, le 19 novembre 2020

### **La réapparition sur le sol national de l'influenza aviaire nécessite de prendre des mesures de sécurisation des volailles.**

Après plusieurs pays du Nord de l'Europe, la France a détecté un foyer d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) de souche H5N8 en Haute-Corse. Cette maladie est sans danger pour l'homme. Le cas a été identifié dans le rayon animalerie d'une jardinerie située à proximité de Bastia, après constatation de mortalités anormales parmi les volailles détenues. Tous les oiseaux ont été euthanasiés.

Dès lors, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a décidé de placer l'ensemble du territoire national métropolitain en niveau de risque « élevé » à compter du 17 novembre 2020.

A ce titre, les mesures suivantes s'appliquent dès aujourd'hui à l'ensemble des départements métropolitains :

- ➔ claustration ou protection des élevages de volailles par un filet avec réduction des parcours extérieurs pour les animaux ;
- ➔ interdiction de rassemblements d'oiseaux (exemples : concours, foires ou expositions) ;
- ➔ interdiction de faire participer des oiseaux originaires de ces départements à des rassemblements organisés dans le reste du territoire ;
- ➔ interdiction des transports et lâchers de gibiers à plumes ;
- ➔ interdiction d'utilisation d'appelants.

Des mesures spécifiques de surveillance et de limitation des mouvements autour du foyer de Haute-Corse ont été mises en place immédiatement pour éviter toute propagation. Des mesures conservatoires sont également prises chez les fournisseurs et acheteurs liés au foyer corse.

Les premiers éléments d'analyse de la souche H5N8 isolée en Corse montrent une similitude avec l'une des souches qui circule actuellement aux Pays-Bas, laquelle n'a pas de caractère zoonotique (non transmissible à l'homme).

Des investigations sont en cours pour identifier l'origine de la contamination (faune sauvage ou volailles domestiques).

La consommation de viande, foie gras et œufs – et plus généralement de tout produit alimentaire – ne présente aucun risque pour l'homme.